ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pensions

Question écrite n° 80031

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire sur les propositions exprimées dans l'étude réalisée à l'initiative du Comité d'entente des grands invalides de guerre. Le Comité préconise de mettre en place un module de formation aux pensions militaires d'invalidité (PMI) au sein de l'École nationale de la magistrature (ENM) ainsi qu'au sein de l'École des greffiers sise à Dijon, ne serait-ce que par l'actualisation du fascicule édité en 2004. Il le remercie de bien vouloir l'informer à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 80031
Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre
Ministère interrogé : Anciens combattants et mémoire
Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 26 mai 2015, page 3851
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)